

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 03859

Numéro SIREN : 804 765 295

Nom ou dénomination : PRINTANIA

Ce dépôt a été enregistré le 10/10/2018 sous le numéro de dépôt 18390



10 OCT. 2018

PRINTANIA
Société par Actions Simplifiée à associé unique au capital de 1.000.00 euros
Siège Social : 36, Rue Veuve Fleuret – 78130 Les Mureaux
RCS Versailles : B 804765295

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2018**

**RESOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2017**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 56 903 euros de l'exercice de la manière suivante :

- en totalité au compte " Report à nouveau " qui s'élève ainsi à 38 764 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

LA GÉRANCE

PRINTANIA
Société par Actions Simplifiée à associé unique au capital de 1 000.00 euros
Siège Social : 36, Rue Veuve Fleuret – 78130 Les Mureaux
RCS Versailles : B 804765295

RAPPORT DE GESTION
de la gérance à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2018

Madame, Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de notre premier exercice social.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les formes et méthodes d'évaluation en vigueur faisant application des règles comptables.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à 251 753 euros

Le montant des traitements et salaires s'élève à 25 060 euros

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 6 232 euros

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 182 579 euros

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 69 174 euros

Quant au résultat courant avant impôt, tenant compte des produits et frais financiers, il s'établit à 69 174 euros

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de (-) 3 373 euros
- de l'impôt sur les sociétés de 8 898 euros

l'exercice clos le 31 décembre 2017 se traduit par un bénéfice de 56 903 euros

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 56 903 euros

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver les affectations suivantes :

- en totalité au compte " Report à nouveau " qui s'élève ainsi à 38 764 euros.

Compte tenu de ces affectations, les capitaux propres de la Société seraient de 39 764 euros.

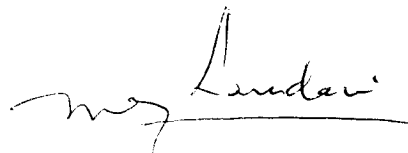
GERANCE ET CONTRÔLE DE LA SOCIETE

- Rémunération de la gérance

Vous aurez à approuver la rémunération perçue par Monsieur LEMDANI Mohammed pour ses fonctions de Président Directeur Général au cours de l'exercice écoulé, soit la somme de 11 408 euros et vous proposons de faire sa rémunération brute annuelle à la somme de 17 625 euros pour l'exercice 2018.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

LA GERANCE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mohamed Lemdani', is written over a horizontal line.

PRINTANIA
Société par Actions Simplifiée à associé unique au capital de 1 000.00 euros
Siège Social : 36, Rue Veuve Fleuret – 78130 Les Mureaux
RCS Versailles : B 804765295

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2018**

L'an deux mil dix huit,

Le 30 JUIN,

A 13 heures,

Les associés de Société PRINTANIA, Société par Actions Simplifiée à associé unique au capital de 1000.00 euros divisé en 100 parts de 10.00 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 36, Rue Veuve Fleuret – 78130 Les Mureaux, sur convocation de la gérance.

Seul présent :

- Monsieur LEMDANI Mohammed, propriétaire de 100 actions

Seul associé de la Société et représentant en tant que tel la totalité des actions émises par la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur LEMDANI Mohammed – Président Directeur Général

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, et décision à cet égard,
- Rémunération du Président Directeur Général,

- Questions diverses,

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2017,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, établis par la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2017, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 56 903 euros de l'exercice de la manière suivante :

- en totalité au compte " Report à nouveau " qui s'élève ainsi à 38 764 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la rémunération perçue par Monsieur LEMDANI Mohammed, pour ses fonctions de Président Directeur Général au cours de l'exercice écoulé, soit la somme de 11 408 euros.

Et décidons de fixer leur rémunération brute annuelle pour l'exercice 2018 comme suit :

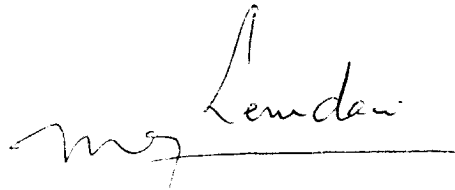
- Monsieur LEMDANI Mohammed 17 625 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.

LA GERANCE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. LEMDANI', is written over a horizontal line.

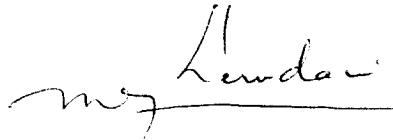
PRINTANIA
Société par Actions Simplifiée à associé unique au capital de 1 000.00 euros
Siège Social : 36, Rue Veuve Fleuret – 78130 Les Mureaux
RCS Versailles : B 804765295

RAPPORT SPÉCIAL
de la gérance à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2018

Conformément à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction.

Nous vous précisons qu'aucune convention visée à cet article n'a été conclue au titre de l'exercice écoulé.

LA GERANCE



POUVOIR

Je soussigné, Monsieur LEMDANI Mohammed
Demeurant : 36, Rue Veuve Fleuret – 78130 Les Mureaux
Agissant en qualité de Président Directeur Général de la Société PRINTANIA

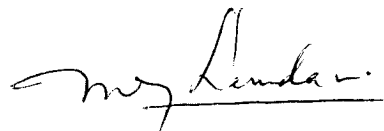
Donne par les présentes pouvoir au Cabinet ORGES, situé au : 9, Rue de l'Ourcq - 75019 Paris, de
pour moi et en mon nom faire au Tribunal de Commerce de Versailles et tous autres Organismes
sociaux et fiscaux, tous dépôts, immatriculations, modifications et radiations au Registre de
Commerce et Sociétés concernant ladite Société.

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer
tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en
totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

Fait à Paris,

Le 30 septembre 2018

Monsieur LEMDANI
Mohammed





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Identification

M SAID AREZKI

Pour le compte de :

PARIS

SAS PRINTANIA

FRANCE

804 765 295

36 RUE VEUVE FLEURET

N° d'adhérent : 20112230022929

78130 MUREAUX (LES)

Période déclarée : 2017

Date limite de dépôt : 18/05/2018

Déclaration

Formulaire 2065 (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 2
Annexe 2065BIS (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 3
Annexe 2033A (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 4
Annexe 2033B (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 5
Annexe 2033C (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 6
Annexe 2033D (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 7
Annexe 2033E (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 8
Annexe 2033F (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 9
Annexe 2033G (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 10
Annexe 2069RCI (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 11

Certifié conforme à l'original

Amir Lendani

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - Adresse du siège social

Numéro, type et nom de voie	36 RUE VEUVE FLEURET		
Code postal	78130	Ville	LES MUREAUX
Pays	FRANCE		

B - ACTIVITÉS

Activités exercées

BAR HOTEL RESTAURATION RAPIDE OU TRADITIONNELLE

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 33 1/3%	9 541	Bénéfice imposable à 28%	Déficit (report du 2033-B)	0
Bénéfice imposable à 15%	38 120			

F - AUTRES INFORMATIONS

2 - Coordonnées du conseil

S'agit-il d'un conseil salarié (S) ou indépendant (I)		I
Forme juridique ou titre	SARL	Nom et prénom ou dénomination ORGES
Qualité et profession ou complément de dénomination		CONSEIL EN GESTION D ENTREPRISES
Numéro, type et nom de voie	9 RUE DE L OURCQ	
Code postal	75019	Ville PARIS
Pays	FRANCE	N° téléphone 0142009714

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

N° 2065-BIS
(Applicable à compter
du 31/12/2017)

J - ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

1 - Rémunérations

Montant brut des salaires (*hors apprentis et handicapés*)

25 060

Bilan simplifié

A - ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET EXERCICE CLOS EN N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	400 000		400 000
Immobilisations incorporelles - Autres	17 810	17 810	0
Immobilisations corporelles	138 514	36 762	101 752
Immobilisations financières (1)	5 100		5 100
TOTAL I (5)	561 424	54 572	506 852
2 - Actif circulant			
Stocks matières premières, approvisionnements, en cours de production			0
Stocks marchandises			0
Avances et acomptes versés sur commandes			0
Créances (2) clients et comptes rattachés	73 271		73 271
Créances autres (3)	1 869		1 869
Valeurs mobilières de placement			0
Disponibilités	9 327		9 327
Charges constatées d'avance			0
TOTAL II	84 467	0	84 467
TOTAL GENERAL (I + II)	645 891	54 572	591 319

B - PASSIF	NET EXERCICE CLOS EN N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	1 000
Report à nouveau	-18 139
Résultat de l'exercice	56 903
TOTAL I	39 764
3 - Dettes	
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	11 569
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N (4))	488 044
TOTAL III	551 655
TOTAL GENERAL (I + II + III)	591 319

RENOIS		
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	(4) Dont dettes à plus d'un an	488 044
(2) Dont créances à plus d'un an	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	24 995

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE			
Produits d'exploitation			Exercice N
Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	251 753
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			251 753
Charges d'exploitation			
Autres charges externes			126 800
dont crédit-bail immobilier			74 952
Impôts, taxes et versements assimilés			2 630
dont TP/CFE, CVAE			2 108
Rémunérations du personnel			25 060
Charges sociales			6 232
Dotations aux amortissements			21 857
Total des charges d'exploitation (II)			182 679
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			69 074
Produits et charges divers	Produits exceptionnels (IV)		1 008
	Charges exceptionnelles (VI)		4 381
	Impôts sur les bénéfices (VII)		8 898
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			56 903
B - RÉSULTAT FISCAL			
			Bénéfice
			Déficit
			56 903
			0
Contributions de l'exercice			
Impôts et taxes non déductibles			8 898
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			
			Bénéfice
			Déficit
			65 801
			0
Déficits antérieurs reportables			18 139
			dont imputés sur le résultat
			18 139
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			
			Bénéfice
			Déficit
			47 662
			0

Immobilisations
Amortissements - Plus-values - Moins-values

I - IMMOBILISATIONS					
Actif immobilisé	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Fonds commercial	400 000			400 000	
Autres	17 810			17 810	
Immobilisations corporelles					
Terrains				0	
Constructions				0	
Installations techniques matériel et outillage industriels	56 573			56 573	
Installations générales agencements divers	81 442			81 442	
Matériel de transport				0	
Autres immobilisations corporelles	499			499	
	5 100			5 100	
TOTAL rubrique I	561 424	0	0	561 424	0
II - AMORTISSEMENTS					
Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles					
	13 028	4 782		17 810	
Immobilisations corporelles					
Terrains				0	
Constructions				0	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				0	
Installations générales, agencements, aménagements divers				0	
Matériel de transport				0	
Autres immobilisations corporelles	19 687	17 075		36 762	
TOTAL rubrique II	32 715	21 857	0	54 572	

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires - Déficits reportables - Divers

II - DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	18 139
Déficits imputés	18 139
Déficits reportables	0
TOTAL des déficits restant à reporter	0

VI - DIVERS

Montant de la TVA collectée	20 242
Montant de la TVA déductible sur biens et services (<i>sauf immobilisations</i>)	7 616

**Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs**

I - CHIFFRE D'AFFAIRE DE RÉFÉRENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	251 753
TOTAL 1	251 753

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	51 848
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	74 952
TOTAL 3	126 800

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)	124 953
---	---------

V - COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉ DES ENTREPRISES

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujetti(e) à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration 1330-CVAE), alors complétez le cadre ci-dessous en complément à la donnée de la valeur ajoutée assujettie à la CVAE. Vous serez alors dispensé(e) du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE

Effectifs au sens de la CVAE		2
Période de référence	du 01/01/2017	au 31/12/2017

VI - COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES : QUALIFICATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel	2
- dont apprentis	1

Composition du capital social

Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	100
---	---	--	-----

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre	MONSIEUR		
	Nom et prénom	LEMDANI MOHAMMED	Nom marital	
	Nombre de parts ou d'actions	100	Pourcentage de détention	100%
	Date de naissance	20/04/1963	Pays de naissance	ALGERIE
	Numéro, type et nom de voie	72 AVE DE VERDUN		
	Code postal	92390	Ville	VILLENEUVE LA GARENNE
	Pays	FRANCE		

Filiales et participations

N° 2033-G
(Applicable à compter
du 31/12/2017)

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.

X

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case

☒ X